



Règles de sécurité

Préparez votre journée :

- L'affluence sera importante. Anticipez votre arrivée sur le parcours de l'étape ou dans les communes traversées ;
- Le préfet prendra un arrêté anti-drone valable toute la journée du 11 juillet, sur l'entièreté des communes traversées par le Tour de France ;
- Prévoyez de quoi vous protéger contre la chaleur (eau, casquette, crème solaire) ;
- En raison d'un grand nombre de spectateurs situés dans le département le 11 juillet, il faut anticiper une saturation des réseaux mobiles. Composer le 112, en cas d'urgence, pour contacter la police ou la gendarmerie nationale (17), les sapeurs-pompiers (18), ou le [SAMU](#) (15).

Pendant la course :

- Les enfants doivent rester en permanence sous la surveillance des parents et ne doivent pas circuler seuls sur le parcours du « Tour de France » ;
- Les animaux doivent impérativement être tenus en laisse ;
- Lors du passage de la caravane, les objets publicitaires sont distribués de chaque côté des voies, il est formellement interdit de traverser la route pour ramasser les objets ;
- N'utilisez pas de fumigène ;
- Ne prenez pas de selfies avec les coureurs. Les photos doivent être effectuées du bord de la route ;
- Ne touchez pas les coureurs et ne courez pas à côté d'eux ;
- N'allez pas sur la chaussée et ne traversez pas la route lors du passage de la caravane et des coureurs.

Après la course :

- Soyez patients et respectez les consignes des forces de l'ordre. Ils sont les seuls à même de vous indiquer la réouverture des axes routiers.
- Suivez les indications des bénévoles présents dans les espaces où l'affluence sera importante. Ils vous guideront pour faciliter l'évacuation des spectateurs.